

# D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION

## Sommaire et particularités







**NUMÉRO** 2-800-1-2

**CYCLE** Cycles supérieurs

**TITRE OFFICIEL** D.E.S.S. en leadership et gestion des établissements scolaires

**TYPE** Diplôme d'études supérieures spécialisées

**CRÉDITS** 30 crédits

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Chantal Viau 514 343-6232  
chantal.viau@umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

### Objectifs

Offerte aux professionnels de l'éducation qui se destinent ou entament une carrière de direction d'établissement scolaire, la formation professionnelle de 2e cycle en leadership et gestion des établissements scolaires vise à les préparer à exercer un leadership centré sur l'apprentissage et sur la mobilisation des personnes autour d'un projet d'établissement partagé, contribuant ainsi de manière marquée à la réussite éducative de tous.

Orientée vers le développement de compétences professionnelles, cette formation favorise la mise en œuvre de pratiques particulièrement adaptées aux réalités qui caractérisent la grande région métropolitaine et sa couronne, notamment la défavorisation, la diversité ethnoculturelle, la concurrence scolaire et la recherche de l'excellence, ainsi qu'aux divers enjeux d'équité, de qualité et d'efficacité qui en découlent. Ces réalités ne sont cependant pas exclusives à cette région et la formation permet de développer les compétences nécessaires afin de relever les défis diversifiés qui se présentent dans la carrière de toutes les directions d'établissement scolaire.

Éclairée par la recherche et ancrée dans les réalités du milieu scolaire, cette formation permet à l'étudiant d'acquérir des savoirs issus de diverses disciplines contributives au champ de l'administration de l'éducation et de se construire une vision et une identité de leader, éléments essentiels au développement de ses compétences. Ce faisant, elle lui permettra d'assumer les fonctions associées aux différents domaines dans lesquels s'inscrit le travail attendu des directions d'établissement scolaire au Québec, soit la gestion des services éducatifs, la gestion de l'environnement éducatif, la gestion du personnel scolaire et la gestion des ressources matérielles et financières. À ces quatre grands domaines s'ajoute la gestion du changement, dont la responsabilité, ici comme ailleurs, incombe aux directions d'établissement scolaire.

## Règlements

Dans ce programme d'études, les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales ([www.etudes.umontreal.ca/reglements/etudes\\_superieuresPostdoc.html](http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/etudes_superieuresPostdoc.html)) et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (leadership et gestion des établissements scolaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en éducation préparant adéquatement à la formation à la direction d'un établissement scolaire, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ou d'une expérience pertinente;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières au leadership et à la gestion d'un établissement scolaire ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle

Le candidat doit faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et peut être appelé à se soumettre à un test de français. La candidat doit également faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

### 2. Scolarité

- La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.
- La scolarité maximale est de quatre ans à compter de la date de l'inscription initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

### 3. Transfert

Pour transférer du D.E.S.S. à la M. Éd. (administration de l'éducation), l'étudiant doit avoir réussi le D.E.S.S. avec une moyenne de 3,0 sur 4,3.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 1<sup>er</sup> août 2021
- **Automne 2022:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> août 2022

### Hiver

- **Hiver 2022:** Du 1<sup>er</sup> mai 2020 au 1<sup>er</sup> novembre 2021
- **Hiver 2023:** Du 1<sup>er</sup> août 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2022

## Structure du programme (2-800-1-2)

Version 01 (A18)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits de 2e cycle.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A Activités d'introduction et d'intégration des compétences

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 6800	Introduction à la direction d'un établissement scolaire	3.0S
ETA 6806	Diriger un établissement scolaire en milieu urbain	3.0J S
ETA 6825	Laboratoire de leadership en éducation	3.0J S

#### Bloc 70B

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 6801	Approche éducative de la direction d'un établissement scolaire	3.0S	ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3.0J S
ETA 6802	Organisation de l'environnement éducatif	3.0S	ETA 6947	Planification en gestion scolaire	3.0J S
ETA 6803	Gestion des personnels scolaires	3.0S			

**Bloc 70C**

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3.0S	ETA 69812	Savoirs institutionnels 1.2	3.0J
ETA 6807	Communications et relations interpersonnelles	3.0S	ETA 69831	Savoirs institutionnels 2.1	0.0J
ETA 6808	Stress professionnel, santé mentale et gestion en éducation	3.0J	ETA 69832	Savoirs institutionnels 2.2	3.0J
ETA 6937	Pouvoir et micro-politique dans les organisations éducatives	3.0	ETA 6984	Gestion des ressources matérielles et financières	3.0J S
ETA 69811	Savoirs institutionnels 1.1	0.0J	ETA 6997	Séminaire thématique en administration 1	3.0S

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche